

Chers adhérents,

CONSULTATION



Suite à la validation lors de l'Assemblée Générale **du 16 juin 2023** par l'ensemble des adhérents nous vous faisons parvenir une **consultation** afin de pouvoir **poursuivre ou pas** cette démarche qui a été demandée afin que nos anciens puissent pouvoir profiter de leur retraite dans une structure qui serait familiale et accueillante comme **nous savons le faire depuis plus de 90 ans**.

Dans nos statuts, l'article N°1 dit : « Elle (l'ADOSOM) a pour but général l'assistance et la bienfaisance sous toutes ses formes et en particulier de contribuer à la création et à la gestion d'œuvres sociales ». En tant que président, dans le social depuis de très nombreuses années et à l'écoute, je viens vous demander votre avis.

La demande est : « **l'acquisition d'un lieu pouvant recevoir des séjours non médicalisés pour personne valide à partir de 3 mois minimum dans une structure de type hôtelière ou résidence d'accueil pour seniors en pension complète** ».

Cet établissement pourrait accueillir, vous-même, un parent proche, un membre de la famille qui ne veut pas être placé dans une structure médicalisée.

Elle pourrait être équipée d'une salle de restaurant, une salle commune, de sport, d'animations, d'un parc afin de pouvoir se promener, se relaxer...

La restauration et le service hébergement seraient compris dans la prestation de service.

QUESTIONNAIRE RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS

Nom : Prénom : Date de naissance : Âge :

Ce projet : peut vous intéresser pour : **VOUS UN PROCHE AUTRE**

Etes-vous **pour ou contre** ce projet pour l'association : **POUR CONTRE**

Si le projet pouvait être réalisé, qu'elles seraient pour vous les critères prioritaires (4) qui vous ferez choisir notre structure.

Si vous deviez utiliser pour un tiers quelles seraient vos exigences (4)

Avez-vous des remarques :

Que pensez-vous de ce projet :

Nous rappelons que **ce projet reste un projet**, les résultats de cette consultation seront mis en ligne sur notre site www.adosom.fr et présenté à la prochaine **AG de 2024**.

Vous pouvez retourner votre fiche **avant le 1^{er} JUIN 2024** sur l'adresse e-mail : consultation@adosom.fr ou par courrier au 16 avenue Windsor 06400 CANNES

Je vous remercie pour votre réponse qui participera à faire évoluer l'ADOSOM dans le but de rendre service à nos adhérents et poursuivre les investissements immobiliers.

Mr Jean-Louis BOUILHOL
Président de l'ADOSOM